



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Je vous prie d'assister, **le Jeudi 23 mars 2023 à 18H00**, à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la **Halle des Sports Jean Raynaud à Vias**.

La réunion est retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville :

Vias Méditerranée - www.facebook.com/viasmediterranee.

Approbation du compte-rendu de la séance du 16 février 2023 du Conseil Municipal,
Décisions de Monsieur le Maire prises en application de l'article L2122-22 du CGCT.

ORDRE DU JOUR

1) Administration Générale

- a. Convention de mécénat
- b. Convention de partenariat avec FABRIKUS WORLD : création d'un pass viaissois

2) Finances

- a. Compte de gestion 2022 du budget principal de la commune
- b. Compte de gestion 2022 du budget annexe du Théâtre de l'Ardaillon
- c. Compte Administratif 2022 du budget principal de la commune
- d. Compte Administratif 2022 du budget annexe du Théâtre de l'Ardaillon
- e. Affectation de résultat du fonctionnement 2022 du budget principal de la commune
- f. Affectation de résultat du fonctionnement 2022 du budget annexe du Théâtre de l'Ardaillon
- g. Budget Primitif 2023 de la commune
- h. Budget Primitif 20223 du Théâtre de l'Ardaillon
- i. Autorisations de Programme et Crédits de Paiement 2023
- j. Subventions au CCAS et au Théâtre de l'Ardaillon
- k. Subventions accordées à diverses associations
- l. Subvention accordée à l'Aviron agathois
- m. Subvention accordée à Pavidoc
- n. Subvention accordée au Club du 3^{ème} âge
- o. Subvention accordée au Tennis Club
- p. Subvention accordée à l'association Gymnastique Viassoise
- q. Subvention accordée à l'association Boule Joyeuse
- r. Subvention accordée au Saint Hubert club viaissois
- s. Subvention accordée à l'UNC
- t. Subvention accordée à l'association Vias Trail Running

- u. Subvention accordée à l'association Vias en Jazz
- v. Subvention accordée à l'association Walking Football
- w. Subvention accordée au Comité des Fêtes
- x. Subvention accordée à la FNACA
- y. Subvention accordée à l'association Vias Châtel
- z. Fixation des taux des impôts locaux
- aa. Travaux d'installation de feux tricolores et d'une borne escamotable avenue de la Méditerranée –
Demande de subvention au titre des amendes de police 2023
- bb. Travaux de voirie – demande de subventions

3) Urbanisme

- a. Convention avec le SDIS 34 : Gestion des points d'eau incendie / logiciel Hydraclic
- b. Convention avec ENEDIS : Servitude consentie sur la parcelle DD n°24
- c. Convention avec ENEDIS : Mise à la disposition d'une emprise sur la parcelle DA n°103
- d. Convention avec la Société KORDIANCE
- e. Acquisition de la parcelle CS n° 33 Lieu-dit Saint-Privat à la SAFER
- f. Opération 8000 arbres par an

4) Ressources Humaines

- a. Création des emplois non permanents saisonniers
- b. Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux Délégués
- c. Modification du tableau des effectifs

NB : Une note de synthèse explicative pour chacun des points ci-dessus est jointe à la présente convocation.

A Vias, le 16 mars 2023.

Maître Jordan DARTIER
Maire de Vias



Pouvoir

Je soussigné (e), donne pouvoir à

pour me représenter et participer aux votes lors de la séance du Conseil Municipal du

A Vias, le.....

Signature